

**Autorisation de voirie n°26-AV-0055  
portant permission de voirie et autorisation d'entreprendre les travaux**

**LA MAISON NEUVE**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques,

**VU** le Code de la voirie routière,

**VU** le Code de la Route et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie - signalisation temporaire),

**VU** le Code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 421-1 et suivants,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des collectivités territoriales,

**VU** la demande en date du 18/06/2026 par laquelle TELETEC RESEAUX (BAGE) demeurant 23 ZA du Vivier 85430 NIEUL LE DOLENT représentée par Monsieur Nicolas CHAILLOLEAU demande l'autorisation pour la réalisation de travaux sur le domaine public :

- modification de branchement au réseau d'électricité à LA MAISON NEUVE,

**ARRÊTE**

**Article 1 - Autorisation**

Le bénéficiaire (TELETEC RESEAUX (BAGE)) est autorisé, sous réserve de se conformer aux prescriptions du présent arrêté, et sous réserve de l'obtention si nécessaire d'un arrêté de circulation, à exécuter les travaux énoncés dans sa demande :

**LA MAISON NEUVE**

- du 13/07/2026 au 12/08/2026, modification de branchement au réseau d'électricité aérien

**Article 2 - Sécurité et signalisation de chantier**

TELETEC RESEAUX (BAGE) devra signaler son chantier conformément à la réglementation en vigueur à la date du chantier, telle qu'elle résulte notamment de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie, consacrée à la signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié.

En cas d'absence d'arrêté permanent pris par les gestionnaires de voirie concernés précisant les modalités de réalisation de chantiers courants, ou de travaux non couverts par ces éventuels arrêtés, le bénéficiaire devra demander aux services gestionnaires un arrêté particulier réglementant la circulation et / ou le stationnement.

La signalisation devra alors respecter les prescriptions particulières de l'arrêté de police spécifique délivré.

TELETEC RESEAUX (BAGE) a la charge de la signalisation réglementaire de son chantier et est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation, qui doit être maintenue de jour comme de nuit.

En cas d'intempéries de nature à gêner la visibilité des usagers, les travaux doivent être interrompus et une signalisation adaptée mise en place.

En cas de danger pour les usagers, les travaux sont, à l'initiative du pétitionnaire ou de l'autorité de police, différés ou interrompus, sans préjudice de la mise en place d'une signalisation d'urgence, même en l'absence de décision de l'autorité de police.

**Article 3 - Implantation, ouverture de chantier et récolement**

Le présent arrêté vaut autorisation d'entreprendre aux dates suivantes, sous réserve de l'obtention si nécessaire d'un arrêté de circulation :

- Date de début des travaux : **13/07/2026**
- Date de fin des travaux : **12/08/2026**

La conformité des travaux autorisés sera contrôlée par le gestionnaire de la voirie au terme du chantier et, selon le cas, durant l'exécution des travaux. Le bénéficiaire est tenu d'assurer toutes les facilités d'accès aux services du gestionnaire de la voirie pour effectuer les travaux de contrôle jugés nécessaires.

#### **Article 4 - Responsabilité**

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'installation, de l'occupation ou de l'exploitation de ses ouvrages.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substituera à lui.

Les frais de cette intervention seront à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes.

Il se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales, à charge pour lui de solliciter l'autorisation d'intervenir pour procéder à cet entretien auprès du signataire du présent arrêté.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **Article 5 - Autres formalités administratives**

Le présent arrêté ne dispense pas d'obtenir si nécessaire les autorisations prévues par le Code de l'urbanisme, le Code de la Route ou toute autre réglementation s'appliquant en l'espèce.

#### **Article 6 - Remise en état des lieux**

Dès l'achèvement des travaux, le bénéficiaire est tenu d'enlever les matériaux excédentaires, de rétablir dans l'état initial la voie et ses dépendances, et de réparer tout dommage qui aura pu y être causé.

#### **Article 7 - Durée, validité, renouvellement et remise en état**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire ; elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

La présente autorisation est valable pour une durée d'un an à compter de sa notification. Elle sera périmée de plein droit s'il n'en a pas été fait usage avant l'expiration de ce délai.

La demande de renouvellement devra être présentée par le bénéficiaire deux mois avant la date d'expiration de la présente autorisation.

La présente autorisation ne vaut pas autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Une demande de permission de voirie devra être adressée au gestionnaire de voirie, aux fins d'obtenir le titre d'occupation permettant notamment d'éviter que l'occupation par les ouvrages, créés dans le cadre des travaux dont il est fait mention à l'article 1 de la présente autorisation, ne soit considérée comme illégale.

En cas de révocation de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non-renouvellement, son bénéficiaire sera tenu, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans un délai d'un mois à compter de la révocation ou au terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, un procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation.

Le gestionnaire de voirie se réserve le droit de demander le déplacement des ouvrages autorisés aux frais de l'occupant, dès lors que des travaux de voirie s'avéreront nécessaires.

Fait à Sèvremont, le 22 juin 2026

Le Maire de Sèvremont

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Sèvremont (Mairie de Sèvremont) with the number 85700. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION :**

- TELETEC RESEAUX (BAGE)
- Le Maire de Sèvremont
- Gendarmerie Pouzauges
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure

**ANNEXES :**

*demande d'arrêté de voirie*

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

## Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : CHAILLOLEAU Prénom : Nicolas  
Dénomination : TELELEC RESEAUX (BAGE) Représenté par : A BENOIST  
Adresse Numéro : 23 Extension : Nom de la voie : ZA DU VIVIER  
Code postal 8 5 4 3 0 Localité : NIEUL LE DOLENT Pays : FRANCE  
Téléphone 0 2 5 2 2 0 0 3 4 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : n.chailloleau @ telelec-reseaux.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : @

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération ☒ En agglomération ☐  
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : LA CHALONNIERE - LA MAISON NEUVE  
Code postal 8 5 7 0 0 Localité : SEVREMONT  
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :  
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

### Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☒ <sup>(1)</sup>

|                            | Pose de clôtures                                          | Pose de portail (portillon)                               | Plantations                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| À l'alignement             | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| En retrait de l'alignement | mètres                                                    | mètres                                                    | mètres                                                    |

Dépôt ou Stationnement ☐ <sup>(2)</sup> Saillie ou Surplomb ☐ <sup>(2)</sup> Aménagement d'accès ☐ <sup>(2)</sup> Ouvrages divers ☐ <sup>(1)</sup>

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 1 3 0 7 2 0 2 6 Durée d'application (en jours calendaires) : 0 3 0

**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers

<sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant

| Dépôt ou stationnement <sup>(2)</sup>                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Demande initiale                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> Prolongation <input type="checkbox"/> référence du permis de stationnement : .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Nature du dépôt<br>ou<br>stationnement                                                                                                                                                                                                                  | <div style="display: flex; align-items: center;"> <span style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</span> <div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-bottom: 5px;"> <span>Matériaux <input type="checkbox"/></span> <span>Benne <input type="checkbox"/></span> <span>Grue <input type="checkbox"/></span> <span>Etalage <input type="checkbox"/></span> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-bottom: 5px;"> <span>Echafaudage <input type="checkbox"/></span> <span>Mobilier urbain <input type="checkbox"/></span> <span>Terrasses de café <input type="checkbox"/></span> <span>Vente le long de la voie ou sur aire de service <input type="checkbox"/></span> </div> <span>Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> : .....</span> </div> </div> |
| Saillie ou surplomb <sup>(2)</sup>                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Largeur :                                                                                                                                                                                                                                               | <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div>de la voie <input type="text"/> mètres</div> <div>de la saillie <input type="text"/> mètres</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 5px;"> <div>des trottoirs <input type="text"/> mètres</div> <div>Hauteur sous saillie <input type="text"/> mètres</div> </div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Aménagement d'accès <sup>(2)</sup>                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Avec franchissement de fossé <input type="checkbox"/> : Diamètre du tuyau <input type="text"/> millimètre    Longueur <input type="text"/> mètres<br>Distance par rapport à l'axe de la chaussée <input type="text"/> mètres    Nature du tuyau : ..... |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Sans franchissement de fossé <input type="checkbox"/> Largeur de l'aménagement <input type="text"/> mètres                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Ouvrages divers <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Travaux sur ouvrages existants <input type="checkbox"/> Installation nouvelle <input checked="" type="checkbox"/>                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Eau potable <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                    | Eaux pluviales <input type="checkbox"/> GDF <input type="checkbox"/> Opérateurs réseaux <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Eaux usées <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                     | EDF <input checked="" type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> : .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Sous voirie                                                                                                                                                                                                                                             | Sous accotement ou trottoirs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Tranchée longitudinale <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                      | <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Tranchée transversale <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                       | <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Fonçage <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                                     | <input type="text"/> mètres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Aménagement de surface ou équipements :                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Stationnement <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                  | Arrêt bus <input type="checkbox"/> Passage supérieur ou inférieur <input type="checkbox"/> Équipements de la route <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> : .....                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Pièces jointes à la demande                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 1 - Pour toute demande                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                          | Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000 <sup>ème</sup> <input checked="" type="checkbox"/> <sup>(3)</sup> Photos <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2 - Pièces complémentaires par nature de demande                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public                                                                                                                                                                    | 1/50 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                       | Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police                                                                                                                                                                      | 1/200 ou 1/500 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input checked="" type="checkbox"/>                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Fait à : ... Le : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Nom : CHAILLOLEAU    Prénom : NICOLAS    Qualité : Assistant Technique                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |